



FUTUR Docteur
CLASSE DE 2023

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES

GLOBAL

Promoteur du Régime fiduciaire d'épargne-études Global

Chaque rêve a besoin d'un plan



Rapport annuel 2006

*Rapport de la direction sur le rendement des fonds
et états financiers vérifiés au 31 décembre 2006*

Table des matières

<i>Rendement du régime Global en 2006</i>	<i>2</i>
<i>Répartition de l'actif du portefeuille du régime</i>	<i>4</i>
<i>Aider les parents et les étudiants du Canada</i>	<i>5</i>
<i>Le budget 2007 proposé aide à rendre les REÉÉ plus accessibles aux Canadiens</i>	<i>7</i>
<i>Des idées qui vous aideront à épargner pour les études de vos enfants</i>	<i>8</i>
<i>Rapport de la direction sur le rendement des fonds</i>	<i>10</i>
<i>États financiers vérifiés</i>	<i>16</i>

Chaque rêve a besoin d'un plan



Rendement du régime Global en 2006

Assurer un service de qualité supérieure pour nos clients a toujours été une priorité de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (« la Fondation »). En effet, le Régime fiduciaire d'épargne-études Global (« le régime de Global ») fut mis sur pied dans le but de mieux soutenir les parents désireux de faire des épargnes pour l'éducation future de leurs enfants.

J'ai donc le plaisir de présenter deux nouvelles caractéristiques, conçues pour rehausser votre expérience en faisant affaire avec la Fondation et ses placeurs¹ et pour offrir un survol des états financiers du régime de Global 2006.

Centre en ligne des clients Global - Accès en ligne aux données de votre régime de Global

À compter du 2 avril 2007, nos clients auront l'occasion d'accéder à leur régime de Global en ligne et d'obtenir des renseignements sur leur compte, y compris le solde du compte, les dépôts, les frais d'adhésion et la croissance du régime de Global ainsi que les rapports annuels précédents - n'importe quand et à partir de n'importe quel endroit, de manière commode et en toute sécurité.

De plus, les clients pourront expédier des courriels sécurisés aux Services à la clientèle et visionner d'autres renseignements importants

qui concernent la clientèle de Global.

Afin de visiter le Centre en ligne des clients Global, allez au site « myaccount.globalfinancial.ca » ou au « www.globalfinancial.ca » puis cliquez sur le bouton « My Account » sur la page principale du site Web. Vous trouverez sur votre Relevé annuel votre nom d'identification pour la connexion (« Sign-in ») et votre mot de passe imprimés à côté de votre numéro de compte. Veuillez garder cette information dans un lieu sûr.

Survol des états financiers

En 2006, un plus grand nombre de parents ont inscrit leurs enfants au régime de Global à travers le Canada. À la fin de 2006, plus de 6 100 enfants avaient été inscrits à un régime de Global, soit une augmentation d'environ 12 % par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'année 2005, l'actif total sous gestion pour le régime de Global s'est accru de 32 % pour atteindre une valeur de 149 \$ millions environ. Alors que quelques marchés financiers ont connu une certaine volatilité, le taux de rendement sur les placements du régime de Global pour l'année 2006 s'est établi à 4,21 %, avant frais et en fonction des dépôts effectués et de l'apport des subventions. Or le taux de rendement moyen avant frais sur les placements du régime de Global depuis sa fondation s'est chiffré à 5,9 % approximativement.

Suivant la création du régime de Global, les familles canadiennes ont reçu près de 15 \$ millions en versements de l'Aide financière aux études (« AFÉ ») et en dépôts retournés dans le but de financer les études de leurs enfants. En 2006 seulement, quelque 2,4 \$ millions sous forme d'Aide financière aux études (« AFÉ ») ont été versés aux familles.

Modifications apportées à la subvention d'épargne-études du centenaire de l'Alberta (ACES)

Le gouvernement d'Alberta a récemment modifié le régime de l'ACES afin d'inclure d'autres enfants dans la province et non seulement les enfants nés le ou après le premier janvier 2005.

Désormais, le gouvernement offrira des subventions subséquentes de 100 \$ aux enfants qui fréquentent une école dans la province d'Alberta et qui atteignent l'âge de 8, de 11 ou de 14 ans le ou après le premier janvier 2005 et dont les parents résident en Alberta.

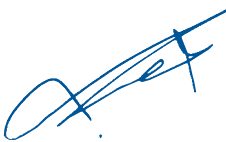
Les subventions initiales de 100 \$ étaient offertes le premier janvier 2007. Il ne sera pas nécessaire qu'un enfant ait reçu une subvention antérieure afin d'être admissible aux subventions de 100 \$. Ces subventions exigent un investissement minimal de 100 \$ dans un REÉÉ au cours

de l'année qui précède la demande de subvention. Je vous encourage à consulter votre représentant en plans de bourse d'études de Global[†] pour voir si vous êtes admissible en ce moment.

Assurer un service optimal à nos clients

À mesure que le commerce de la société Global continue de prendre de l'essor, nous cherchons de nouveaux et de meilleurs moyens de desservir nos clients estimés. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait bénéficier du régime Global ou qui pourrait devenir un excellent représentant de Global, veuillez nous laisser savoir.

Au nom de tous nos employés et représentants dévoués, je vous remercie de votre soutien continu. ■

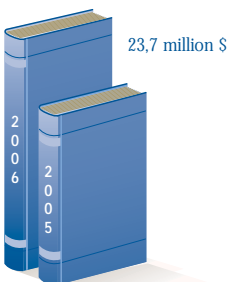


Sam Bouji
président et chef de la direction

† La Société de commercialisation de fonds d'épargne-études Global, Les Investissements Global MaxFin Inc. ou un placeur autorisé.

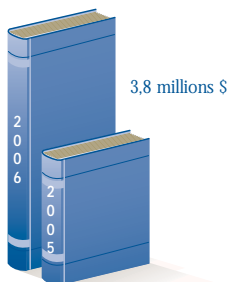
Subventions gouvernementales accumulées**

31,5 millions \$



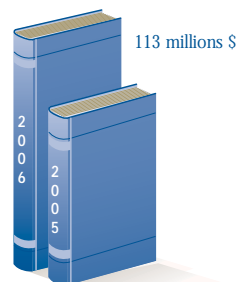
Financement aux familles

7,2 millions \$



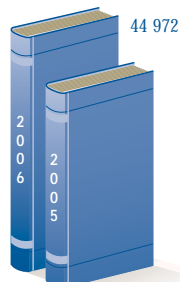
Atif géré**

149 millions \$



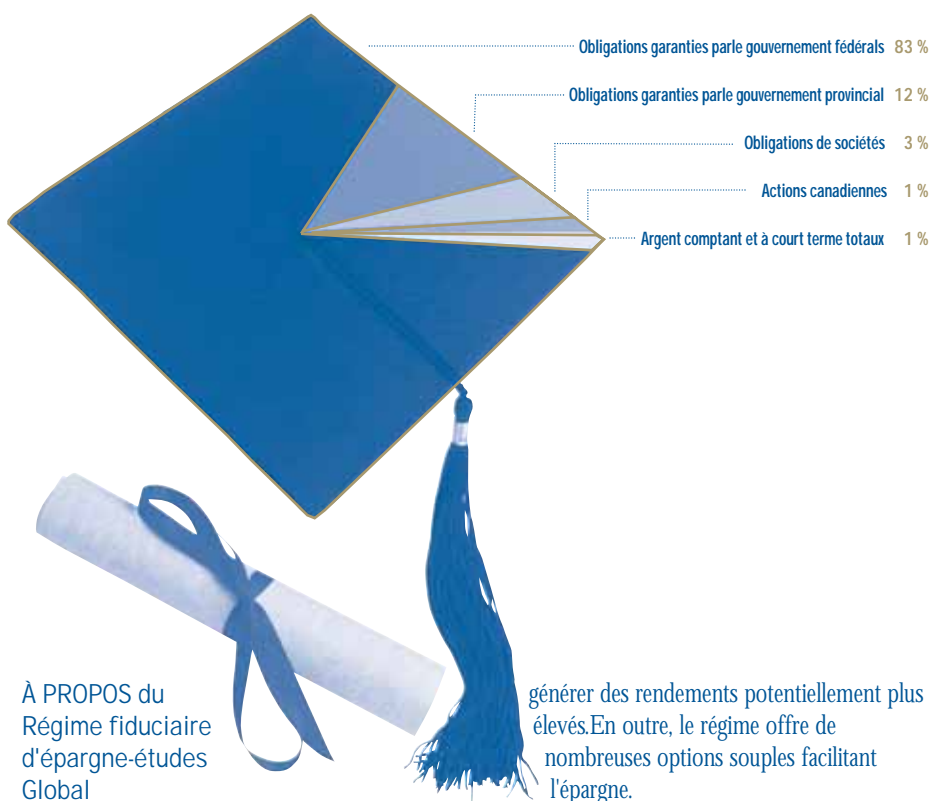
Contrats

51 094



** Valeur comptable

Répartition de l'actif du portefeuille du régime



À PROPOS du Régime fiduciaire d'épargne-études Global

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global (le « régime ») constitue un régime d'épargne-études, lequel offre une méthode disciplinée d'épargne pour les études d'un enfant. Lorsqu'il est enregistré, le régime offre la croissance avec report d'impôt de même que l'accès au financement public allant jusqu'à 9 200 \$ par enfant.

Le régime allie un grand nombre des meilleures caractéristiques que l'on trouve dans les régimes individuels et les régimes collectifs de bourses d'études, soit les placements à faible risque, sous gestion professionnelle, et mis en commun pour

générer des rendements potentiellement plus élevés. En outre, le régime offre de nombreuses options souples facilitant l'épargne.

À PROPOS de la Fondation

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (« la Fondation ») est un organisme sans but lucratif dont l'objectif principal consiste à fournir une assistance financière aux étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire approuvés. À titre d'administrateur du régime, la Fondation est considérée comme le promoteur.

Aider les parents et les étudiants du Canada

Depuis l'instauration du régime Global, des familles ont eu accès à près de 15 millions de dollars en fonds destinés à les aider à défrayer les dépenses d'instruction comme les droits de scolarité, l'hébergement, les déplacements, les livres et les repas.

Le régime Global est conçu en fonction des besoins des étudiants, offrant certaines des options les plus souples qui soient. Qu'il s'agisse de défrayer les études supérieures, de prendre congé entre les cours, ou de changer de programme ou d'école, les étudiants peuvent continuer d'utiliser leur régime Global pour financer leur éducation, sans pénalité ni interruption du financement.

Les histoires qui suivent proviennent de quelques-unes des quelque 1 100 familles que le régime Global a aidées en 2006.

M. Hussan Bawa et
M^{me} Siddiqua Fatma Bawa

Calgary (Alberta)

Le régime Global a procuré à leur fils Faraz Bawa la souplesse de changer de programme. À l'origine, Faraz étudiait les sciences naturelles à l'université de Calgary. Au bout de trois ans de sciences naturelles, il a décidé d'entreprendre des études commerciales. Leur régime Global a pu leur servir à financer son changement de cours sans pénalité ni retard du financement.

M. David Peneycad et
M^{me} Jori Peneycad

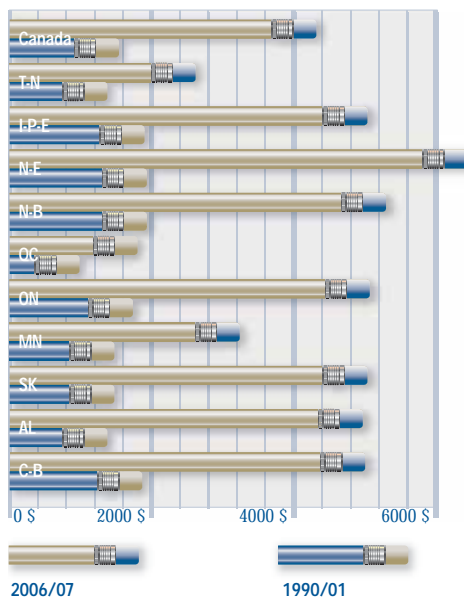
Toronto (Ontario)

Leur fils Brandon, inscrit en première année à l'université de Brock, suit un cours de comptabilité de quatre ans. Si on compte les frais d'hébergement en résidence, les dépenses d'instruction de Brandon s'élèvent à quelque 15 000 \$ par année.

Le père de Brandon estime que le choix du régime Global était le bon. L'approche disciplinée de l'épargne du régime Global les a aidés à mettre de côté les paiements mensuels

Moyenne des frais de scolarité des étudiants de premier cycle

frais de scolarité à l'université, le quotidien, site web de Statistique Canada, 1^{er} septembre 2006



réguliers. Il considère que l'épargne régulière les a aidés à atteindre leur objectif de financement de l'éducation.

Le père de Brandon regrette de ne pas avoir commencé plus tôt. Il suggère que les parents qui ont de jeunes enfants devraient commencer dès maintenant pour bénéficier du maximum de subventions.

M^{me} Nelli Chaymann et
M. Mark Chaymann

Hamilton (Ontario)

Leur fils Semyon fréquente l'université McGill de Montréal. Il est inscrit en première année du programme d'études de l'environnement et il habite en résidence.

Les membres de la famille sont satisfaits de leur régime Global et de ses nombreux éléments intéressants. Ils ne se sont rendu compte des frais d'éducation qu'il y a six ans, quand une nièce est entrée à l'université, et le coût les a étonnés.

Même s'ils n'ont pas investi beaucoup d'argent, la mère de Semyon reconnaît que l'apport d'une

subvention les a grandement aidés. Elle recommande aux parents de souscrire un REÉÉ le plus tôt possible.

M. Gary Varsava et M^{me} Lisa Varsava

Port Elgin (Ontario)

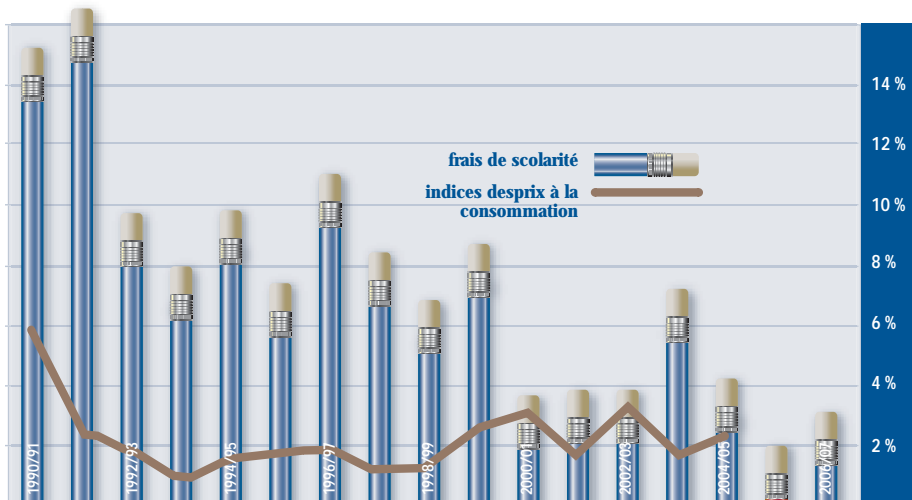
Leur fils Michael est inscrit en première année d'un baccalauréat ès arts de trois ans à l'université de Nipissing. Il prévoit faire ensuite une année d'école normale.

Michael a travaillé quelques années et il a épargné en vue de ses études. Ses parents l'ont également aidé en souscrivant un régime Global. Les droits de scolarité, la résidence et les repas ont représenté ses frais les plus importants. Le régime Global l'a aidé à payer près de la moitié de la totalité de ses frais pour un an.

Il apprécie le fait que grâce au régime Global souscrit par ses parents, il n'a pas eu à contracter un prêt étudiant comme bon nombre de ses confrères ■

Taux de croissance des frais de scolarité des étudiants de premier cycle par rapport à l'inflation

frais de scolarité à l'université, le quotidien, site web de Statistique Canada, 1^{er} septembre 2006



Le budget 2007 proposé aide à rendre les REÉÉ plus accessibles aux Canadiens

Le budget 2007 du gouvernement fédéral propose de lever certaines des restrictions du Régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ). Le retrait de ces restrictions permettra aux parents de contribuer plus et plus tôt au régime d'épargne-études de leurs enfants.

« Ces changements proposés aux limites du REÉÉ devraient encourager plus de parents à commencer à épargner pour l'éducation collégiale et universitaire de leurs enfants », prévoit Sam Bouji, président et chef de la direction de la Corporation de distribution des fonds d'éducation globale.

À l'heure actuelle, moins de la moitié des parents canadiens épargnent en vue de l'enseignement postsecondaire de leurs enfants, en profitant des subventions du gouvernement se chiffrant à 9 200 \$.

Voici les principaux changements :

Changements proposés au Régime enregistré d'épargne-études

- Élimination du plafond de cotisations annuelles au REÉÉ de 4 000 \$
- Augmentation du plafond viager des cotisations de 42 000 \$ à 50 000 \$

Changements proposés à la Subvention canadienne pour l'épargne-études

- Une augmentation de 2 000 \$ à 2 500 \$ du plafond de cotisations annuelles au REÉÉ admissible à la SCÉÉ de 20 %, ce qui ajoute 100 \$ de subvention admissible, pour un total de 500 \$. Conséquemment, le maximum des droits de cotisation inutilisés, permettant aux parents de "rattraper" leurs contributions au REÉÉ admissible à la SCÉÉ, passe de 800 \$ à 1 000 \$ par année.

Grâce à la croissance composée, même de légères

augmentations effectuées tôt au cours du régime d'épargne-études peuvent produire des milliers de dollars additionnels pour défrayer l'éducation collégiale ou universitaire d'un enfant.

En plus des changements aux plafonds de cotisations aux REÉÉ, le gouvernement propose également d'élargir les possibilités de ce que le REÉÉ peut financer.

« Bien des gens n'ont pas le loisir de fréquenter le collège ou l'université à plein temps, » explique Sam Bouji, « et tout changement qui améliore l'accessibilité de l'éducation supérieure est un pas dans la bonne direction. »

Changements proposés à ce que le REÉÉ peut financer

- Réduire les critères d'admissibilité des études à temps partiel de 10 heures par semaine à 12 heures par mois pour un cours d'au moins 3 semaines consécutives
- Permettre jusqu'à 2 500 \$ en paiements d'aide aux études (PAE) pour chaque trimestre d'études de 13 semaines

Ces changements proposés ne sont pas encore entrés en vigueur. Lorsque les mesures législatives et les systèmes de distribution seront en place, les Canadiens pourront bénéficier de ces changements. Le gouvernement fournira plus de détails à la fin de l'année.

Les droits de scolarité et les autres dépenses relatives aux études post-secondaires (comme les livres, les fournitures et le logement) continuent d'augmenter. Lorsqu'un enfant né cette année sera prêt à entrer à l'université, on s'attend à ce que ses frais dépassent amplement 100 000 \$ pour un baccalauréat ès arts normal de quatre ans (frais calculés à l'aide du Calculateur d'épargne-études dans le site Web « Cibléétudes » du gouvernement fédéral au www.canlearn.ca). ■

Des idées qui vous aideront à épargner pour les études de vos enfants

Bien des parents aimeraient pouvoir cotiser davantage au régime d'épargne-études de leurs enfants. Ils comprennent l'importance de commencer à faire des épargnes tôt et l'impact qu'une telle initiative pourrait avoir sur la vie de leurs enfants lorsqu'ils seront prêts à fréquenter leur collège ou université choisi.

Mais cela peut être dur d'épargner pour quelque chose plusieurs années à l'avance, surtout si votre budget est serré. Ainsi, avec tous les frais liés à l'éducation des nouveaux-nés et des jeunes enfants, comment allez-vous épargner pour les études de votre enfant ? Cela pourrait se faire plus facilement que vous ne le pensez.



Voici quelques suggestions :

Les études comme cadeau

Rappelez-vous que vous n'êtes pas la seule personne en mesure de contribuer au financement des études de votre enfant. Parlez à votre famille et à vos amis du régime d'épargne-études de vos enfants. Demandez-leur d'y faire une contribution lors de la prochaine fête d'anniversaire ou d'un autre jour de fête. C'est un geste qui aidera vraiment vos enfants. Cela vous aidera à bâtir leur régime d'épargne-études et c'est plus facile que de magasiner pour trouver un cadeau approprié.

Vos parents

Encouragez vos parents à cotiser aux études futures de leurs petits-enfants. Ils peuvent ouvrir un régime d'épargne-études supplémentaire pour vos enfants et faire des cotisations régulières. C'est une excellente façon de faire sentir à vos parents qu'ils sont impliqués dans l'avenir de vos enfants.

Apprenez à vos enfants la valeur de l'argent et de l'épargne

Au fur et à mesure que vos enfants grandissent,

ils commenceront à vous supplier de leur acheter des bonbons ou du chocolat, le jouet le plus branché du moment, le jeu vidéo le plus récent, les vêtements les plus à la mode ou autre chose qui est « super », « sympa » ou « époustouflant ».

Lorsque cela arrive, songez à leur donner de l'argent de poche afin de leur apprendre la valeur de l'argent et de l'épargne en vue d'acheter les choses qu'ils veulent. Apprenez-leur à mettre de côté une partie de leur argent de poche pour le financement de leurs études futures.

Lorsque vos enfants seront assez âgés pour travailler comme distributeur de journaux ou pour occuper un autre emploi à temps partiel, ils auront acquis l'habitude de cotiser à leur propre régime d'épargne-études.

Placez votre remboursement d'impôt

Avez-vous fait une surcotisation à un RÉER ou un versement excédentaire à votre impôt sur le revenu? Si c'est le cas, utilisez votre remboursement d'impôt pour financer le régime d'épargne-études de votre enfant. N'oubliez pas que vos cotisations peuvent devenir admissibles à la Subvention canadienne de l'épargne-études.

Faites une demande pour toutes les subventions possibles

Si cela fait plus d'un an que vous avez ouvert un régime d'épargne-études pour vos enfants, il se peut que vous ayez manqué une occasion de financement supplémentaire. Au cours de l'année passée, le gouvernement a introduit de nouvelles subventions au-delà de celles pour lesquelles vous avez fait une demande initiale. Ces subventions supplémentaires peuvent ajouter jusqu'à 2 300 \$ au régime d'épargne-études de vos enfants. Si vous vivez en Alberta, vos enfants pourraient être maintenant admissibles à la subvention du régime Alberta Centennial Education Savings.

Réduisez vos dépenses personnelles

Une bonne gestion des dépenses ne veut pas dire que vous devez complètement les éliminer. Il y a des choses simples que vous pouvez faire quotidiennement afin d'économiser de l'argent pouvant servir au financement des études de vos enfants. Voici quelques exemples :

Apportez votre dîner avec vous une fois par semaine au lieu de l'acheter tous les jours. Allez au cinéma toutes les deux semaines plutôt que toutes les semaines. Réduisez vos frais de service bancaire en retirant une grande somme d'argent au lieu de plusieurs petites sommes. Pour votre café quotidien, achetez un café moyen au lieu d'un grand. En faisant de petits changements à votre mode de vie, vous pourriez réaliser des économies de 25 \$ de plus par mois – des dollars qui serviraient à l'éducation de vos enfants – et il est fort probable que vous ne vous apercevrez même pas des changements.

Prenez en considération toutes ces idées ou seulement quelques-unes d'entre elles afin de mousser vos épargnes et de contribuer davantage à l'éducation de vos enfants. Rappelez-vous que le facteur de croissance composée des cotisations, même les petites augmentations mensuelles, peut se traduire au fil des ans par des milliers de dollars supplémentaires pour financer les études collégiales ou universitaires de vos enfants.

Pour de plus amples renseignements sur le régime d'épargne-études de vos enfants, veuillez contacter dès aujourd'hui votre représentant en plans de bourse d'études. ■

Rapport de la direction sur le rendement des fonds

Ce rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds contient des faits saillants financiers, mais n'inclut pas tous les états financiers annuels vérifiés du Régime d'épargne-études Global (« Régime Global »). Vous pouvez obtenir un exemplaire supplémentaire gratuit de ce rapport en visitant notre site Web à www.globalfinancial.ca ou celui du SEDAR à www.sedar.com, ou bien en téléphonant au Service à la clientèle de Global au 1-877-460-7377. Vous pouvez aussi nous adresser une demande par écrit au 800, chemin Arrow, bureau 1100, Toronto (Ontario) M9M 2Z8.

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (« la Fondation ») considère la gouvernance d'entreprise et la conformité comme des intervenants importants dans la performance globale et le rendement à long terme des placements de la société Global. Nous appuyons les lignes directrices relatives au vote par procuration établies par nos gestionnaires de portefeuille professionnels. Les restrictions en matière de placement énoncées dans les règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans la politique de la Fondation concernant les placements font en sorte que la Fondation investit principalement dans les titres à revenu fixe des gouvernements fédéral et provinciaux. Par conséquent, le vote par procuration ne s'applique pas à l'heure actuelle.

Objectif et stratégie de placement

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global investit de manière prudente, en ayant pour objectif de protéger votre capital et d'obtenir un rendement positif sur vos placements dans le Régime fiduciaire d'épargne-études Global. La Fondation investit principalement dans les titres à revenu fixe canadiens, dont les obligations des

gouvernements fédéral et provinciaux canadiens. Gestion de placements Scotia Cassels Limitée gère l'actif du régime. L'actif est réparti parmi divers secteurs du marché et différentes échéances à la discrétion de nos gestionnaires de portefeuille, mais cette répartition est assujettie aux lignes directrices définies dans les politiques et les mandats de placement de notre Fondation. Nos professionnels en placement gèrent activement le Régime Global en mettant l'accent sur des stratégies axées sur la valeur ajoutée réalisée sur une base continue. Ces stratégies comprennent le positionnement sur la courbe de rendement, la répartition par secteur, les analyses de crédit et la gestion du risque associé aux taux d'intérêt (la durée).

Risque

Aucune modification importante ou significative apportée pendant l'exercice financier 2006 n'a eu de répercussions sur le niveau de risque global des placements du régime. La durée moyenne du portefeuille a des effets neutres sur le revenu. De plus, la philosophie, le style et la méthode de placement de la Fondation demeurent les mêmes.

Résultats d'exploitation

Le taux de rendement du régime s'est établi à 4,21 % pour l'exercice 2006, ce qui se traduit par une augmentation de 4,6 millions de dollars de la valeur de l'actif du régime ajoutée par nos professionnels en matière de placement. La répartition globale de l'actif du régime n'a fait l'objet d'aucune modification par rapport à l'exercice précédent. Au 31 décembre, l'intégralité de l'actif était investie en obligations fédérales et provinciales, en fonds du en fonds du marché monétaire, en bons du Trésor du gouvernement du Canada et en obligations de sociétés de bonne qualité.

Les premier et deuxième semestres de l'exercice 2006 ont affiché des résultats très différents pour les marchés des obligations. Les rendements des obligations ont connu une hausse marquée au cours du premier semestre suite à la décision de la banque centrale de faire augmenter leurs taux de 100 points de base et à la continuation des niveaux élevés du taux d'inflation. Les taux américains à plus long terme ont regagné les niveaux élevés affichés avant le resserrement de la politique monétaire entamé par la Réserve fédérale en juin 2004 (les taux de rendement des obligations du Trésor à échéance de 10 ans sont montés de 4,90 %) – facteurs-clé : croissance économique et politiques monétaires synchronisées.

Au cours du second semestre, les banques centrales ont pris une pause, la croissance a ralenti et l'inflation s'est stabilisée. En 2006, la courbe des rendements n'a pas cessé de s'aplatir en 2006 pour devenir inversée – affichant au quatrième trimestre une baisse marquée de 19 points de base entre les rendements des obligations à 2 ans et ceux à 10 ans.

Les prix du marché des obligations ont accusé une faible baisse au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2006. Chaque fluctuation des chiffres économiques a fait bouger le marché des obligations pendant que la Réserve

fédérale américaine et la Banque du Canada restaient en attente.

Le positionnement stratégique de nos portefeuilles tel qu'effectué par notre équipe de spécialistes a permis à la Fondation de tirer profit des événements économiques qui ont marqué l'an 2006.

Événements récents

Face à l'avenir, l'on s'attend à ce que la courbe accentue sa pente dès lors que les banques centrales commencent à réduire les taux. Le portefeuille Global se trouve dans une position favorable pour atteindre un sommet dans les taux à court terme en Amérique du Nord. Par conséquent, la courbe devrait graduellement retrouver une forme plus symétrique au cours de l'année prochaine. Les taux obligataires canadiens demeurent très bas comparativement à leurs équivalents américains et seraient susceptibles d'offrir en 2007 un rendement peu satisfaisant au fur et à mesure que les taux américains rattrapent l'écart qui les séparaient des taux canadiens jusqu'alors. Tandis qu'on est en train de maintenir un coefficient de pondération supérieur à celui en vigueur dans le marché pour les rendements de premier ordre (AAA-) du gouvernement du Canada, les différentiels de taux d'intérêt entre les provinces se montrent très serrés, mais l'on s'attend à ce que les obligations de bonne qualité se comportent bien conformément au scénario d'« inflexion en douceur ». Notre gestion de portefeuille en 2007 demeurera compatible avec notre philosophie de placement. Comme toujours, notre objectif est de procurer la sécurité du capital et un potentiel de rendement à long terme pour nos cotisants et bénéficiaires.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres comparatives)

Le tableau suivant illustre les données financières importantes du Régime Global et vous permettra de mieux comprendre les résultats financiers du Régime Global pour les cinq derniers exercices terminés le 31 décembre 2006.

calculent en tant que 1 % de l'actif sous gestion, lesquels sont payés mensuellement. Ils comprennent des frais du conseiller en placement payables à Gestion de placements Scotia Cassels Limitée et des frais de fiduciaire payables à la Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse, qui s'élèvent à 240 000 \$.

Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres comparatives)

Bilan	2006	2005	2004	2003	2002
Actif total	149 356 971	113 070 216	79 591 529	52 352 233	31 187 833
Actif net	46 667 252	35 878 040	25 135 863	16 389 856	9 896 762
Évolution de l'actif net (%)	30,07 %	42,74 %	53,36 %	65,61 %	117,07 %
État des résultats					
Paiements d'aide aux études	(666 886)	(375 660)	(224 310)	(99 880)	(55 309)
Subvention canadienne pour l'épargne-études	(887 870)	(506 916)	(346 758)	(159 055)	(43 292)
Revenu de placement net	4 691 412	3 641 504	2 476 195	1 923 750	1 069 980
Autre					
Nombre total de contrats	51 094	44 972	39 179	32 658	25 676
Évolution du nombre total de contrats (%)	13,61 %	14,79 %	19,97 %	27,19 %	32,68 %

Frais de gestion

Frais d'administration

La Fondation s'est vue imputer des frais d'administration annuels de 1,268 million \$ relativement à l'administration du Régime Global en vertu du contrat du Régime d'épargne-études. L'administration du Régime Global comprend les frais de traitement et de services du Centre d'appels liés aux contrats nouveaux et actuels, les paiements divers, la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCÉÉ), les modifications apportées au régime, aux résiliations, les échéances et les paiements de revenu accumulé (PRA). Les frais d'administration annuels se

Opérations entre parties apparentées

La Fondation a délégué certaines fonctions administratives et de distribution à la Société de commercialisation de fonds d'épargne-études Global (« SCFÉÉ »), inscrite à titre de distributeur de régimes d'épargne-études, en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables dans chacun des territoires et provinces canadiens où elle vend des régimes d'épargne-études. La SCFÉÉ est le (principal) distributeur du Régime fiduciaire d'épargne-études Global.

En contrepartie de ses services administratifs, la SCFÉÉ reçoit un montant égal aux frais d'administration perçus par la Fondation. Le contrat régissant les services administratifs est

renouvelable annuellement.

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global peut être considéré comme étant à la disposition des émetteurs apparentés à la SCFÉÉ. Par « émetteur apparenté » nous entendons, entre autres, tout distributeur de valeurs mobilières qui entretient une relation avec un courtier en valeurs mobilières ou certaines parties apparentées dudit courtier, ce qui pourrait signifier que le courtier et l'émetteur sont des parties autonomes. Ainsi, Les Investissements Maxfin Global Inc. est un émetteur apparenté à la SCFÉÉ.

Sommaire du portefeuille

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global est reconnu à titre de régime fiduciaire d'épargne-études basé sur des fonds mis en commun dont les fonds détenus en fiducie sont investis collectivement et gérés par des professionnels. Afin de respecter la durée cible de la portefeuille, l'encaisse et les placements à court terme peuvent inclure de l'argent comptant et des titres de créance dotés d'une échéance d'un an ou moins ainsi que les obligations à court terme. Veuillez

Sommaire des 25 principales positions du portefeuille

Cotisations des souscripteurs et SCÉÉ placées	Valeur	Coût/Coût	Valeur	Pourcentage de
	nominale	amortit	markande	Factif total
	\$	\$	\$	%
Gouvernement du Canada, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2014	23 335 000	24 665 011	24 722 100	16,98
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2017	21 820 000	21 510 217	21 625 809	14,85
Gouvernement du Canada, 8,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2023	11 075 000	16 103 156	16 085 532	11,05
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2016	14 610 000	14 502 873	14 518 688	9,97
Gouvernement du Canada, coupon zéro, échéant le 1 ^{er} décembre 2008	9 100 000	8 934 717	8 430 104	5,79
Gouvernement du Canada, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2014	7 420 000	7 841 971	7 861 066	5,40
Gouvernement du Canada, 8,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2023	5 015 000	7 266 341	7 283 877	5,00
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2017	7 085 000	6 983 626	7 021 946	4,82
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2016	6 225 000	6 188 178	6 186 094	4,25
Fiducie canadienne pour l'habitation, 5,1 %, échéant le 15 septembre 2007	4 915 000	4 955 844	4 944 803	3,40
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 18 février 2015	3 900 000	2 549 847	2 750 502	1,89
Province d'Ontario, 5,375 %, échéant le 2 décembre 2012	2 300 000	2 373 404	2 443 209	1,68
Province d'Ontario, 4,40 %, échéant le 19 novembre 2008	2 300 000	2 318 396	2 310 966	1,59
Fiducie canadienne pour l'habitation, 5,1 %, échéant le 15 septembre 2007	2 185 000	2 203 099	2 198 249	1,51
Fiducie canadienne pour l'habitation, 3,70 %, échéant le 15 septembre 2008	1 150 000	1 146 550	1 142 083	0,78
Province de la Colombie-Britannique, coupon zéro, échéant le 4 décembre 2017	1 700 000	975 547	1 049 065	0,72
Hydro-Québec, 10,00 %, échéant le 26 septembre 2011	833 000	1 093 876	1 038 006	0,71
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 15 avril 2018	1 675 000	973 479	1 013 883	0,70
Gouvernement du Canada, 5,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2009	979 000	1 055 051	1 012 864	0,70
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 11 avril 2016	1 419 000	861 459	946 682	0,65
Gouvernement du Canada, 5,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2010	797 000	833 522	835 422	0,57
Banque de développement du Canada, billet de titres européens indexés, série 2, échéant le 31 décembre 2008	1 000 000	1 000 000	832 100	0,57
Province de la Colombie-Britannique, coupon zéro, échéant le 8 mars 2015	1 135 000	736 128	799 093	0,55
Province de Québec, 6,00 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2012	640 000	668 826	697 191	0,48
Province de la Saskatchewan, 5,50 %, échéant le 2 juin 2008	598 000	620 763	608 810	0,42

consulter la « Note 4 » afférente aux états financiers pour la liste des placements du régime.

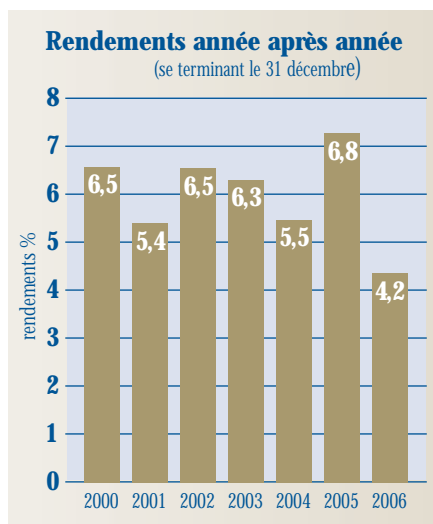
Rendement passé

Notre philosophie de placement a toujours consisté à protéger les placements des cotisants au Régime Global tout en obtenant des taux de rendement stables et constants. En établissant l'objectif de placement de la Fondation, nous nous sommes concentrés sur deux facteurs fondamentaux, soit la concordance entre les éléments d'actif et les éléments de passif et la capacité de la Fondation d'assumer des risques. À l'aide d'une méthode de gestion actif-passif, nous avons évalué le rapport risque/rendement à long terme de plusieurs combinaisons d'obligations de diverses échéances, d'instruments à taux variable et de titres à court terme. Le portefeuille est géré par une importante firme de placement canadienne. Des catégories d'actifs et des indices distincts de référence ont été établis afin d'évaluer le rendement de la gestion des placements. Le rendement de chaque catégorie d'actifs est évalué en fonction d'indices de référence qui simulent les résultats des stratégies de placement employées par les gestionnaires du portefeuille. Le rendement passé du régime est indiqué dans les diagrammes et le tableau sur les taux de rendement annuels composés ci-dessous. Les taux de rendement des placements, conformément aux rapports annuels des dépositaires, ont été calculés à l'aide des valeurs marchandes et des flux de trésorerie pondérés en fonction du temps pour ces périodes. Ces taux de rendement ne tiennent pas compte des frais engagés relativement au régime, y compris les frais d'administration, les frais de garde et les frais du conseiller en placement et les frais de gestion, le cas échéant. Les taux de rendement passés du régime ne

constituent pas nécessairement une indication des rendements futurs.

Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement annuel du régime pour chacune des six dernières années à compter du 31 décembre 2006. Ce diagramme illustre l'évolution en pourcentage, avant frais, d'un placement effectué entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque exercice.



Rendements annuels composés

Le tableau suivant illustre les taux de rendement annuels composé pour les périodes indiquées se terminant le 31 décembre 2006 :

	Période de 1 an	Période de 3 ans	Période de 5 ans
Rendement (%)	4,2	5,5	5,9

La stratégie de placement de la Fondation consiste à acheter et à détenir passivement des placements permmissibles tout en effectuant des opérations boursières efficaces susceptibles d'optimiser les occasions de placement dans un milieu économique marqué par des fluctuations constantes des taux d'intérêt. Le rendement total du Régime Global est mesuré par rapport à des indices de référence en dollars canadiens, soit l'indice obligataire à court et à moyen termes Scotia Capitaux (tous les gouvernements) pour les titres à revenu fixe, l'indice des bons du Trésor de 91 jours de Scotia Capitaux pour les placements à court terme.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été dressés par la Direction de Global et approuvés par le Conseil d'administration de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global. La responsabilité de ces états financiers incombe aux membres de la direction. Il incombe au Conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de l'information financière. Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global, par l'entremise de la

Société de commercialisation de fonds d'épargne-études Global qui l'administre, a mis en place des processus adéquats pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour le régime sont décrites à la Note 2 afférente aux états financiers. Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l. est le vérificateur externe du Régime Global. Ses experts-comptables ont procédé à la vérification des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin d'exprimer leur opinion aux titulaires du régime concernant ces états financiers. Leur rapport figure ci-après.

Au nom du Conseil d'administration,



Sam Bouji

Chef de la direction



Frank Gataveckas

chef des finance

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global

Le 15 mars 2007

Nous avons vérifié les états de l'actif net du Régime fiduciaire d'épargne études Global aux

31 décembre 2006 et 2005 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres

éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Régime fiduciaire d'épargne études Global au 31 décembre 2006 et 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l. / s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES GLOBAL ÉTATS DE L'ACTIF NET

31 décembre 2006 et 2005

Actif	2006 \$	2005 \$
Encaisse et placements à court terme	3 071 413	5 849 688
Comptes débiteurs (note 4)	-	134 250
Placements , à la valeur marchande (coût : 145 547 050 \$; 105 325 250 \$ pour 2005) (notes 2 et 3)	145 617 837	106 650 673
Intérêts courus	667 721	435 605
	<u>149 356 971</u>	<u>113 070 216</u>
 Passif		
Comptes créditeurs (note 4)	1 100 816	85 894
Compte d'épargne des cotisants (notes 2 et 5) (tableau 2)	101 588 903	77 106 282
	<u>102 689 719</u>	<u>77 192 176</u>
Actif net	<u>46 667 252</u>	<u>35 878 040</u>
Composé de		
Dépôts cumulés dans le cadre de programmes de subventions gouvernementales (note 6) (tableau 2)	31 534 103	23 767 402
Produits financiers cumulés et non distribués et gains réalisés sur les placements (tableau 2)	15 062 362	10 785 215
Plus-value latente des placements	70 787	1 325 423
	<u>46 667 252</u>	<u>35 878 040</u>

Approuvé par le Conseil de Direction de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global



Sam Bouji
administrateur



Frank Gataveckas
administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES GLOBAL ÉTATS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

	2006 \$	2005 \$
Produits financiers		
Revenus d'intérêts	<u>6 162 603</u>	<u>4 637 259</u>
Charges		
Frais d'administration (note 4)	1 268 375	917 422
Frais de vérification	66 077	-
Autres charges	136 939	78 333
	<u>1 471 191</u>	<u>995 755</u>
Produits financiers nets	<u>4 691 412</u>	<u>3 641 504</u>
Gains réalisés et latents sur placement		
Gains réalisés à la vente de placements	411 437	1 604 085
Variation de la plus-value latente des placements (note 2)	<u>(1 254 636)</u>	<u>(192 951)</u>
Gains nets réalisés et latents (pertes) sur placements	<u>(843 199)</u>	<u>1 411 134</u>
Augmentation de l'actif net liée aux activités de l'exercice	<u>3 848 213</u>	<u>5 052 638</u>

Le tableau ci-après présente un sommaire des contrats d'aide à l'éducation.

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES GLOBAL ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

	2006 \$	2005 \$
Augmentation de l'actif net liée aux activités de l'exercice	3 848 213	5 052 638
Dépôts dans le cadre du programme de SCEE	7 596 697	6 652 024
Dépôts dans le cadre du programme de BEC	560 903	-
Dépôts dans le cadre du REECA	496 972	-
Paiements à des personnes désignées		
Paiements d'aide à l'éducation	(666 886)	(375 660)
Subventions gouvernementales	(887 870)	(506 916)
Produits financiers tirés des subventions gouvernementales	<u>(158 817)</u>	<u>(79 909)</u>
Augmentation de l'actif net pour l'exercice	10 789 212	10 742 177
Actif net au début de l'exercice	<u>35 878 040</u>	<u>25 135 863</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>46 667 252</u>	<u>35 878 040</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES GLOBAL

TABLEAU 1 - TABLEAU DES CONTRATS D'AIDE FINANCIÈRE À L'ÉDUCATION

31 décembre 2006 et 2005

Année d'admissibilité	Nombre de parts en circulation	Nombre de parts en circulation \$	Subventions gouvernementales et produits financiers cumulés \$
2000	84	36 960	8 720
2001	111	29 729	5 990
2002	527	36 840	5 047
2003	1 958	128 817	21 114
2004	5 642	601 405	99 045
2005	9 903	1 454 047	259 770
2006	16 385	3 268 085	576 201
2007	23 492	6 706 682	1 346 174
2008	30 410	7 872 256	1 717 831
2009	37 903	8 197 051	1 873 279
2010	49 876	9 067 742	2 235 340
2011	56 107	8 397 616	2 225 845
2012	70 693	8 921 056	2 448 270
2013	74 935	7 815 832	2 290 668
2014	80 858	7 530 116	2 309 159
2015	90 440	7 077 439	2 338 682
2016	93 146	6 752 034	2 313 149
2017	102 951	6 639 075	2 316 952
2018	111 192	6 195 040	2 298 158
2019	111 297	5 049 250	2 049 889
2020	124 682	4 697 608	2 054 257
2021	117 639	2 964 361	1 608 475
2022	117 644	1 622 804	1 373 094
2023	110 220	647 142	1 003 174
2024	91 471	464 458	508 852
2025	40 661	117 883	357 477
2026	28 485	4 477	222 081
2027	9 688	-	22 870
31 décembre 2006	1 608 400	112 295 805	35 889 563
31 décembre 2005	1 223 413	84 845 942	26 812 957

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES GLOBAL

TABLEAU 2 - RAPPROCHEMENT DES CONTRATS D'AIDE FINANCIÈRE À L'ÉDUCATION

Exercices terminés les 31 décembre 2006 et 2005

Le tableau ci-après présente un sommaire des contrats d'aide à l'éducation :

Contrats d'ouverture	Contrats d'entrée	Contrats de sortie	Contrats de fermeture
44 972	8 708	(2 586)	51 094

Le tableau ci-après présente un rapprochement du tableau 1 et de l'état de l'actif net :

Capital total, subventions gouvernementales et produits financiers cumulés (tableau 1)	148 185 368
Constatés dans l'état de l'actif net sous :	
Compte d'épargne des cotisants	101 588 903
Dépôts cumulés dans le cadre de programmes de subventions gouvernementales	31 534 103
Produits financiers cumulés et non distribués et gains réalisés sur les placements	15 062 362
	148 185 368

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Organisation et généralités

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global (le « régime ») a été établi le 14 octobre 1998. Il est géré par la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (la « fondation »), organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu des lois du Canada. Le régime fournit de l'aide financière à l'éducation postsecondaire aux personnes désignées dans les contrats d'aide financière à l'éducation (les « contrats A.F.E. »). La Société de commercialisation de fonds d'épargne-études Global (la « SCFEEG »), société de régime fédéral constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est le placeur inscrit du régime.

La fondation a fait approuver un spécimen du contrat A.F.E. par l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») de sorte que les contrats

A.F.E. puissent être soumis à l'ARC à des fins d'inscription à titre de régime enregistré d'épargne-études (le « REEE »). Le régime est un régime d'épargne-études et non un REEE. Un contrat A.F.E. ne constitue pas un REEE tant que les conditions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ne sont pas satisfaites.

Les cotisants au régime concluent des contrats A.F.E. avec la fondation. Aux termes d'un contrat A.F.E., le cotisant achète des parts du régime. Il autorise la fondation à déduire les frais liés à la prestation des services requis pour le régime. Ces frais sont décrits dans le prospectus. À l'échéance, les paiements sont versés aux personnes désignées, conformément aux modalités des contrats A.F.E. Les produits financiers versés aux cotisants sont considérés comme des paiements de revenu accumulé (« PRA ») et sont donc imposables

2. Sommaire des principales conventions comptables

Règles comptables

Ces états financiers, préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses faites par la direction touchant les montants présentés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations de manière parfois importante. Les principales conventions comptables suivies par le régime sont résumées ci-après.

Compte d'épargne des cotisants

Le solde du compte d'épargne des cotisants correspond uniquement aux montants reçus des cotisants, moins les déductions, et ne comprend pas les montants à recevoir sur des contrats en cours. Le compte d'épargne aux cotisants répond à la définition d'un passif et il a été constaté comme tel à l'état de l'actif net.

Déductions des dépôts des cotisants

La fondation déduit des dépôts effectués par les cotisants les primes d'assurance, les frais pour services spéciaux, les frais de dépôt et les frais d'adhésion avant de déposer le solde des dépôts dans le compte d'épargne des cotisants.

Frais d'adhésion

Des frais d'adhésion sont perçus à même la cotisation initiale à l'égard de chaque convention de régime d'épargne-études. La tarification des régimes collectifs patronnés suit une grille basée sur des honoraires de gestion. Les frais d'adhésion touchés durant une période de déclaration sont payés à la SCFEEG.

Placements

Les placements dans les obligations sont inscrits à la valeur marchande, établie au moyen des prix cotés par des courtiers actifs dans la négociation de telles obligations.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés et latents sur les placements sont établis au moyen de la méthode du coût moyen. L'escompte sur les obligations à coupon zéro est amorti sur la durée de vie de ces obligations selon la méthode linéaire.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont constitués de placements dans des fonds du marché monétaire et dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada échéant moins de un an suivant la date des états de l'actif net. Ils sont évalués au coût non amorti, qui se rapproche de la valeur marchande.

3. Investments

	Valeur nominal \$	Coût/Coût amortit \$	Valeur marchande \$
Cotisations placées			
Banque de Montréal, billet de dépôt, 4,66 %, échéant le 31 mars 2009	500 000	511 700	503 975
Banque de développement du Canada, billet de titres européens indexés, série 2, échéant le 31 décembre 2008	1 000 000	1 000 000	832 100
Fiducie canadienne pour l'habitation, 3,55 %, échéant le 15 mars 2009	200 000	199 756	197 708
Fiducie canadienne pour l'habitation, 3,70 %, échéant le 15 septembre 2008	1 150 000	1 146 550	1 142 083
Fiducie canadienne pour l'habitation, 5,10 %, échéant le 15 septembre 2007	4 915 000	4 955 844	4 944 803
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,95 %, échéant le 2 septembre 2010	500 000	508 750	510 380
Enbridge Inc., 5,621 %, échéant le 4 janvier 2007	125 000	130 900	125 000
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2016	14 610 000	14 502 873	14 518 688
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2017	21 820 000	21 510 217	21 625 809
Gouvernement du Canada, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2014	23 335 000	24 665 011	24 722 100
Gouvernement du Canada, 8,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2023	11 075 000	16 103 156	16 085 532
Gouvernement du Canada, coupon zéro, échéant le 1 ^{er} décembre 2008	9 100 000	8 934 717	8 430 104
Great West Lifeco Inc., rachetable, 6,14 %, échéant le 21 mars 2018	500 000	530 800	560 453
Hydro-Québec, 10,00 %, échéant le 26 septembre 2011	833 000	1 093 876	1 038 006
Hydro-Québec, 10,25 %, échéant le 16 juillet 2012	275 000	363 688	356 279
La Mutuelle du Canada, Compagnie d'Assurance sur la Vie, série 2, 6,30 %, échéant le 15 mai 2028	500 000	493 000	579 439
Banque Nationale du Canada, 6,25 %, échéant le 31 octobre 2007-12	400 000	429 920	406 000
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 11 avril 2016	1 419 000	861 459	946 682
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 15 avril 2018	1 675 000	973 479	1 013 883
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 18 février 2015	3 900 000	2 549 847	2 750 502
Province de la Colombie-Britannique, coupon zéro, échéant le 8 mars 2015	1 135 000	736 128	799 093
Province de la Colombie-Britannique, coupon zéro, échéant le 4 décembre 2017	1 700 000	975 547	1 049 065
Province du Nouveau-Brunswick, 9,25 %, échéant le 18 janvier 2013	448 000	580 518	568 233
Province d'Ontario, 4,40 %, échéant le 19 novembre 2008	2 300 000	2 318 396	2 310 966
Province d'Ontario, 5,0 %, échéant le 8 mars 2014	175 000	180 863	182 950
Province d'Ontario, 5,375 %, échéant le 2 décembre 2012	2 300 000	2 373 404	2 443 209
Province de Québec, 9,00 %, échéant le 10 février 2012	238 000	288 485	289 653
Banque Toronto-Dominion, rachetable, à taux variable, 5,69 %, échéant le 3 juin 2013-18	500 000	520 750	533 446
TransCanada PipeLines Limited, rachetable, 6,05 %, échéant le 15 février 2007	375 000	397 500	375 606
TransCanada PipeLines Limited, 6,15 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2007	125 000	133 213	126 622
		109 970 347	109 968 369

	Valeur nominal \$	Coût/Coût amortit \$	Valeur marchande \$
--	----------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------

Subventions gouvernementales placées

Fiducie canadienne pour l'habitation, 5,1 %, échéant le 15 septembre 2007	2 185 000	2 203 099	2 198 249
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 5,50 %, échéant le 1er juin 2012	383 000	397 139	408 634
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2016	6 225 000	6 188 178	6 186 094
Gouvernement du Canada, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2014	7 420 000	7 841 971	7 861 066
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2017	7 085 000	6 983 626	7 021 946
Gouvernement du Canada, 5,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2009	979 000	1 055 051	1 012 864
Gouvernement du Canada, 5,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2010	797 000	833 522	835 422
Gouvernement du Canada, 8,00 %, échéant le 1 ^{er} juin 2023	5 015 000	7 266 341	7 283 877
Province de la Colombie-Britannique, débenture, 5,70 %, échéant le 1er juin 2009	458 000	469 767	474 531
Province du Manitoba, 5,20 %, échéant le 3 décembre 2015	160 000	158 480	169 984
Province du Nouveau-Brunswick, 6,00 %, échéant le 27 décembre 2017	350 000	372 372	397 599
Province d'Ontario, 6,125 %, échéant le 12 septembre 2007	487 000	517 568	493 201
Province de Québec, 6,00 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2012	640 000	668 826	697 191
Province de la Saskatchewan, 5,50 %, échéant le 2 juin 2008	598 000	620 763	608 810
		<u>35 576 703</u>	<u>35 649 468</u>
		<u>145 547 050</u>	<u>145 617 837</u>

4. Opérations entre apparentés

a) La fondation est le promoteur et l'administrateur du régime. En contrepartie des services d'administration qu'elle fournit, la fondation charge des frais d'administration correspondant à 1 % par année de l'actif du régime depuis le 23 août 2004 (1/20^e de 1 % de l'actif du régime avant le 23 août 2004). Ces frais d'administration de 1 % comprennent les honoraires du fiduciaire et du conseiller en placements qui, avant le 23 août 2004, étaient des frais directement imputés au régime. La fondation remet les frais d'administration et de dépôt à la SCFEEG.

b) La SCFEEG reçoit des cotisants des frais d'adhésion qui sont déduits des dépôts qu'effectuent les cotisants. De plus, la fondation remet à la SCFEEG 23 % des primes que paient les cotisants sur l'assurance facultative qu'ils ont souscrite.

c) Les frais pour services spéciaux correspondent surtout aux montants facturés aux cotisants pour des chèques retournés et non honorés.

d) Les comptes débiteurs comprennent un montant de néant (134 250 \$ pour 2005) à recevoir de la SCFEEG et les comptes créditeurs comprennent un montant de 897 260 \$ (néant pour 2005) à payer à la SCFEEG.

5. Compte d'épargne des cotisants

2006
\$

2005
\$

Les variations du compte d'épargne des cotisants pour l'exercice s'établissent comme suit :

Compte d'épargne des cotisants au début de l'exercice	77 106 282	54 331 232
Dépôts des cotisants	44 705 862	39 243 491
Frais d'adhésion (note 4)	(12 238 918)	(11 070 652)
Frais de dépôts (note 4)	(490 592)	(434 420)
Primes d'assurance (note 4)	(264 583)	(223 597)
Frais pour services spéciaux (note 4)	(140 134)	(117 048)
Retraits de capital à la résiliation ou au remboursement de dépôts	(7 089 014)	(4 622 724)
Compte d'épargne des cotisants à la fin de l'exercice	<u>101 588 903</u>	<u>77 106 282</u>

6. Programmes de subventions gouvernementales

Subventions canadiennes pour l'épargne-études

Le gouvernement fédéral encourage l'épargne en vue de l'éducation postsecondaire au moyen du programme de Subventions canadiennes pour l'épargne-études (SCEE) versée en sus des cotisations aux REEE effectuées après 1997 pour les enfants de moins de 18 ans. La SCEE maximale correspond à 20 % des cotisations versées à un REEE, au nom d'un enfant désigné, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ (soit une SCEE maximale de 400 \$) par année par enfant.

La SCEE cumulée maximale est de 7 200 \$. À l'échéance d'un contrat A.F.E et si certains critères établis par le gouvernement fédéral sont respectés, la SCEE, et les produits financiers cumulés correspondants, s'ajouteront aux paiements d'aide à l'éducation versés aux étudiants admissibles

Bon d'études canadien

Depuis le 1^{er} janvier 2004, un nouveau programme de Bons d'études canadien (BEC) a été instauré pour fournir une source d'épargnes pour les études d'enfants de familles à faible revenu.

Tout enfant né le 1^{er} janvier 2004 ou après cette date est admissible au programme de BEC pour chaque année à l'égard de laquelle sa famille a droit au supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE), jusqu'à l'année de son 15^e anniversaire de naissance inclusivement.

Un BEC initial de 500 \$ sera versé pour la première année d'admissibilité au supplément de la PNE, laquelle pourrait être n'importe quelle année à partir de l'année de naissance jusqu'à l'année du 15^e anniversaire de naissance de l'enfant inclusivement.

Les BEC ultérieurs seront de 100 \$ et seront versés au nom d'un enfant pour chaque année à l'égard de laquelle sa famille a droit au supplément de la PNE, jusqu'à l'année du 15^e anniversaire de naissance de l'enfant inclusivement.

Les versements maximums du BEC s'élèvent à 2 000 \$ par enfant.

Régime d'épargne-études du centenaire de l'Alberta

Depuis le 1^{er} janvier 2005, en vertu du régime d'épargne-études du centenaire de l'Alberta (REECA), le gouvernement de l'Alberta cotise 500 \$ au régime enregistré d'épargne-études (REEE) de chaque enfant né en Alberta en 2005 ou plus tard.

À compter de 2005, les enfants âgés de 8, 11 et 14 ans inscrits dans une école albertaine et dont les parents sont résidents de l'Alberta sont admissibles à une subvention de 100 \$. Un enfant ne devra pas avoir reçu de subventions antérieures afin d'être admissible à des subventions ultérieures. Les fonds peuvent être transférés à une sœur ou à un frère.

Tous les enfants nés en 2005 ou plus tard de parents résidents de l'Alberta ou adoptés par des résidents de l'Alberta sont admissibles à la subvention initiale de 500 \$.

Les enfants nés ou adoptés hors de l'Alberta dont un parent ou tuteur devient par la suite résident de l'Alberta sont admissibles à la subvention.

7. Impôts sur le revenu

Les produits financiers tirés du compte d'épargne des cotisants sont actuellement exonérés d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les paiements d'aide aux études, y compris la totalité des produits financiers cumulés, effectués aux personnes désignées seront inclus dans leur revenu aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Les cotisants ne peuvent déduire leurs cotisations aux fins fiscales. Ces cotisations ne sont pas imposables entre les mains des cotisants, si elles leur sont remboursées, ni entre celles des personnes désignées lorsqu'elles leur sont versées.

8. Instruments financiers

Les instruments financiers du régime, soit l'encaisse et les placements à court terme, les comptes débiteurs, les intérêts courus et les comptes créditeurs sont comptabilisés au coût, lequel, à moins d'indication contraire, se rapproche de la juste valeur. Les placements sont constatés à la valeur marchande, comme il est décrit à la note 2. Selon la direction, le régime n'est pas exposé à un risque important de crédit ou de change. Quant aux placements dans des titres à revenu fixe, comme les obligations et les placements à court terme, ils sont intrinsèquement soumis aux risques de fluctuation des taux d'intérêt. ■

A young boy with short hair, wearing a plaid shirt and cargo pants, is sitting on a school locker. He is smiling and gesturing with his right hand as if explaining something. The background is a row of blue school lockers.

Régime fiduciaire d'épargne-études Global

800, rue Arrow, bureau 1100

Toronto (Ontario) M9M 2Z8

Tél : 416 741-7377

Sans frais : 1 800 460-7377

Courrier : servicealclientele@globalfinancial.ca

www.globalfinancial.ca



FUTUR Ingénieur

CLASSE de 2015